

Toute commande comporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acheteur à toutes les conditions ci-dessous et sa renonciation à toute stipulation de ses conditions générales d'achats qui serait incompatible avec les conditions ci-dessous.

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le client déclare avoir pris connaissance et accepte les présentes conditions générales de vente avant la passation de sa commande. Toute commande vaut donc de plein droit :

- acceptation entière et sans réserves par le client de nos conditions générales de vente
- renonciation à toute stipulation de ses conditions générales d'achats qui serait incompatible avec les conditions ci-dessous

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur les éventuelles conditions générales d'achat du client et plus généralement sur tous les documents, même postérieurs, émis par le client.

2. GENERALITES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tout achat effectué auprès de 3a Telec, y compris via le site Internet 3atelec.com qui se réserve le droit de les modifier à tout moment. L'offre de 3a Telec s'adresse exclusivement à des professionnels.

Les conditions générales de vente et les prix applicables sont ceux figurant sur le site à la date de la commande du Client. Le contrat de vente est valable après acceptation écrite de notre part. De même, les commandes verbales ne sont valables qu'après confirmation de commande écrite. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par 3a Telec constituent la preuve de l'ensemble des transactions. 3a Telec est en droit de refuser l'exécution de la commande en cas de notation défavorable du crédit du client par une agence de notation financière, en cas de litige de paiement en cours avec le client ou lors de tous changements dans la situation juridique ou financière du client.

3. MINIMUM DE COMMANDE

Toute commande d'un montant inférieur au montant minimum fixé chaque année lors de la révision tarifaire, fera l'objet d'un forfait de traitement supplémentaire. Montant minimum de commande et forfait de traitement figureront sur les tarifs annuels.

4. ANNULATION DE COMMANDE

Une commande ne peut être annulée, en tout ou partie, sans l'accord préalable écrit de notre Société. Notre offre s'adressant exclusivement à des professionnels, elle ne comporte pas de droit de rétractation.

En cas d'annulation d'une commande en cours d'exécution, toutes les marchandises dont la fabrication est commandée seront livrées et facturées ; en outre, si notre Société a dû s'approvisionner en matières premières ou produits spéciaux en vue de l'exécution de cette commande, le coût de ces approvisionnements est facturé sous déduction de leur valeur de réemploi.

5. SUSPENSION DE COMMANDE

Les cas de guerre, grève, lock-out, interruption de transport, bris de machine, incendie, émeute, seront considérés comme des cas de force majeure et suspendront l'exécution des commandes.

6. DÉLAIS D'EXPEDITION

Les délais d'expédition que nous acceptons ou indiquons s'entendent départ usine, ne sont qu'approximatifs et ne constituent pas un engagement de notre part, un retard ne peut en aucun cas justifier l'annulation d'une commande ni faire l'objet d'une pénalité ou d'une indemnisation.

7. LIVRAISONS

Le jour de la livraison s'entend de celui où la marchandise quitte l'usine ou le dépôt de notre Société ou lorsqu'elle est prête et tenue à la disposition du client.

Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur même lorsqu'elles sont vendues franco.

Tous les coûts de représentation, de stockage, de modifications d'adresse de livraison ou de retour sont à la charge du client. De même le client assumera les suppléments liés à des conditions de transports, de livraison ou de déchargement, non prévues lors de la passation de commande. Lors de la livraison, il appartient au client de débarrasser la marchandise et d'effectuer toutes vérifications impérativement en présence du chauffeur, de faire toutes les réserves sur le bordereau de livraison du transporteur à l'arrivée du matériel et d'exercer, s'il y a lieu, dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception, tout recours contre le transporteur, conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce. En cas de non-respect de cette procédure légale, nous déclinons toute responsabilité et ne pouvons accepter aucune réclamation ou retour.

8. TRANSPORT

Sauf stipulation contraire expressément acceptée par nous, nos fournitures voyagent en port dû.

9. PRIX

Nos prix unitaires sont établis hors T.V.A., départ d'usine. L'emballage est compris lorsqu'il correspond à notre conditionnement normal. Toute marchandise est facturée au prix de notre tarif en vigueur le jour de l'expédition.

10. RÈGLEMENT

Sauf convention expresse et écrite, le règlement de nos factures de matériels catalogués s'effectue au comptant, net et sans escompte.

Le règlement de nos factures de matériels sur devis s'effectue conformément à l'accord conclu avec l'acheteur. Les livraisons de matériels sur devis pourront être effectuées avec une tolérance de plus ou de moins 10 % des quantités commandées.

Tout retard dans le règlement convenu emporte par la seule échéance du terme et sans mise en demeure, l'obligation de payer un intérêt égal au taux de la BCE, majoré de 10 points, et ceci sans préjudice d'autun de nos droits.

11. GARANTIE

Nos fournitures sont garanties une année, à compter de la date de leur mise à disposition de l'acheteur, contre tout vice de fabrication. Notre garantie ne peut s'exercer qu'après examen du matériel jugé défectueux par l'acheteur et retourné à ses frais à notre Siège Social, après accord écrit de notre Société.

Notre garantie de vendeur est strictement limitée à la réparation ou au remplacement de notre fourniture ; en aucun cas notre Société ne pourrait être tenue pour responsable d'une perte ou d'un dommage quelconque, direct ou indirect, causé à l'acheteur ou à des tiers par sa fourniture. En toute hypothèse, la responsabilité de notre Société à l'égard du client ne saurait être recherchée au-delà de 6 mois suivant la survenance du fait générateur de celle-ci et excéder le montant global H.T. versé par le client à notre Société au titre de la commande ayant généré sa responsabilité.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie du matériel.

La garantie cesse de plein droit si l'acheteur a entrepris, de sa propre initiative, des travaux de remise en état ou de modification.

En cas de produit économiquement non réparable, sa mise au rebut sera effectuée deux mois après expertise sauf reprise en nos locaux. En cas de demande de retour en l'état, un montant forfaitaire pour frais d'expertise et de gestion sera facturé.

La garantie conventionnelle ci-dessus ne fait pas obstacle, en tout état de cause, à l'application de la garantie légale.

Aucune garantie ne couvre le matériel d'occasion.

12. REMISE DE PRIX

Nos propositions de prix ne nous engagent que dans la mesure où les conditions fixées par les règlements en vigueur restent inchangées aux points de vue matières, salaires, taxes, etc...

Les prix sont révisables.

Nos offres ne sont valables que dans un délai maximum d'un mois à dater de leur envoi.

Les propositions faites par nos agents ou représentants et les prix et spécifications techniques portés sur nos catalogues et tarifs ne sont qu'indicatifs ; seule une confirmation écrite de notre part nous engage.

13. EMBALLAGES

Nos prix s'entendent pour marchandises non emballées prises en nos usines sauf stipulation contraire.

14. RETOURS

Lorsque nous acceptons des retours de marchandises, nous ne pouvons donner avoir que si elles nous parviennent en bon état, sans avoir été utilisées, et après vérification et acceptation par notre service Contrôle Qualité dans nos magasins. Nous n'acceptons plus de réclamation huit jours après la réception de la marchandise.

15. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les poids, dimensions, capacités, rendement, chiffres de production et autres caractéristiques ne sont donnés qu'à titre de renseignement et sans garantie.

Ces données n'ont de valeur obligatoire que si notre accusé de réception de commande s'y réfère expressément. Nos modèles peuvent cependant recevoir à tout moment tous perfectionnements et modifications jugés utiles par le constructeur.

16. DROIT ET LANGUE APPLICABLES

En cas de litige, le droit français sera seul applicable et la langue française exclusivement utilisée comme référence, les textes rédigés en langue française prévalant sur les textes traduits ou rédigés en une autre langue. Tout litige concernant les présentes Conditions Générales de Vente sera du ressort exclusif du Tribunal de Commerce de Versailles, seul compétent nonobstant toutes conditions d'achat contraires.

17. RESERVES DE PROPRIETE

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur le prix si elles ont été revendues.

18. CLAUSES DIVERSES

Les plans ou avant-projets confiés à notre clientèle demeurent notre propriété et doivent être considérés comme confidentiels.

TAMPON DE LA SOCIETE

Lu et approuvé
Signature du client

Date :